

6 mai 2004

Plan de développement 2004-2007 de Loto-Québec

Assurer l'équilibre entre mission économique
et responsabilité sociale

Proposition soumise au gouvernement



LOTO
QUÉBEC

Table des matières

Sommaire

Les objectifs poursuivis, les constats et les initiatives proposées	2
---	---

1. L'historique et la mission de Loto-Québec	5
--	---

2. Les retombées économiques	9
------------------------------	---

3. Les activités commerciales - principaux constats	11
3.1 Les loteries	12
3.2 Les casinos	13
3.3 Les loteries vidéo	15

4. La responsabilité sociale - principaux constats	17
4.1 L'offre de jeu au Québec et ailleurs au Canada	17
4.2 Les dépenses de jeu moins élevées au Québec	18
4.3 La prévalence du jeu pathologique est stable	19
4.4 Les efforts de Loto-Québec pour combattre le jeu excessif	20
4.5 Les ALV et le jeu pathologique	22

5. Trois grandes initiatives	23
5.1 La reconfiguration du réseau des ALV	23
5.2 La création d'un organisme indépendant voué à la prévention du jeu excessif	27
5.3 Le Casino de Montréal	29

6. Une diminution de l'offre globale de jeu	35
---	----

7. Les autres défis	37
7.1 Les loteries	37
7.2 Les casinos	38
7.3 Ingenio	39
7.4 Le bingo en réseau	40

8. Les impacts financiers	41
8.1 Le réseau d'ALV dans les établissements de type bar et brasserie	41
8.2 Les salons de jeu	42
8.3 Le Casino de Montréal	42
8.4 Le Conseil québécois pour le jeu responsable	42

9. Projections 2004-2007	43
--------------------------	----

Acronymes	44
-----------	----



Sommaire

Les objectifs poursuivis, les constats et les initiatives proposées

Ce document présente au gouvernement et à la population les propositions de Loto-Québec pour que la Société continue de bien remplir sa mission économique, tout en assumant pleinement les responsabilités sociales qui sont les siennes, en particulier à l'égard du jeu pathologique.

Le maintien de l'équilibre entre mission économique et responsabilité sociale se situe au cœur de la vocation de Loto-Québec. Au cours des dernières années, plusieurs observateurs de la société québécoise ont estimé que cet équilibre avait été rompu. Les propositions du Plan de développement 2004-2007 visent à répondre à ces préoccupations légitimes.

À la demande du gouvernement, quatre objectifs fondamentaux guideront l'action de Loto-Québec au cours des prochaines années, soit :

- ◆ **minimiser les coûts sociaux reliés au jeu de hasard et adopter de nouvelles mesures pour combattre le jeu pathologique;**
- ◆ **accroître l'efficacité et la performance générale de la Société de manière à maintenir le niveau de bénéfices nets versés annuellement au gouvernement;**
- ◆ **contribuer, de concert avec les intervenants du secteur, au développement et au succès de l'industrie touristique;**
- ◆ **ne pas augmenter l'offre globale de jeu**

Créée en 1969 par une Loi de l'Assemblée nationale pour mettre sur pied un système de loteries publiques, Loto-Québec a vu son mandat être élargi considérablement depuis le début des années quatre-vingt-dix. C'est ainsi que la Société exploite aujourd'hui, en plus des loteries, un réseau d'appareils de loterie vidéo (ALV), des produits de bingo en réseau et trois casinos, incluant des filiales de services connexes en restauration et hôtellerie. La Société a aussi créé deux filiales de commercialisation de produits et services reliés aux jeux de hasard.

Le début des années 2000 a toutefois marqué une rupture significative dans l'évolution des revenus de Loto-Québec. Ainsi, après avoir crû de plus de 11 % en moyenne durant les années 90, les revenus ont augmenté de 1 % par année depuis 2000-2001. Le secteur des casinos a même connu une décroissance en 2003-2004, essentiellement en raison de la baisse de revenus au Casino de Montréal, qui souffre d'importants problèmes de circulation automobile, d'engorgement et de vétusté.

Tous les secteurs exploités par Loto-Québec sont désormais entrés dans une phase de maturité, un constat qui vaut également pour les autres Sociétés de loterie au Canada. Le maintien du niveau de bénéfices nets versés annuellement au gouvernement du Québec, sans augmentation de l'offre de jeu, représente dès lors un défi considérable.

Les récentes années ont également été marquées par une préoccupation grandissante de l'ensemble de la société à l'égard de la dépendance aux jeux de hasard. Même si les plus récentes études indiquent une stabilisation du nombre de joueurs pathologiques, malgré une augmentation de la consommation des produits de jeu de hasard, le phénomène du jeu pathologique demeure préoccupant.

C'est pourquoi Loto-Québec devra impérativement tenir compte de la sensibilité accrue de la société québécoise aux coûts sociaux du jeu. Cette prise en compte s'appuiera notamment sur les résultats objectifs des recherches et des études menées depuis quelques années sur les dimensions sociale et comportementale des jeux de hasard.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le plan de développement 2004-2009 de Loto-Québec préconise trois initiatives stratégiques majeures :

- ◆ la diminution de l'accessibilité aux ALV en réduisant de 31 %, d'ici trois ans, le nombre de sites de type bar et brasserie qui pourront en abriter et en concentrant la majorité des appareils ainsi récupérés dans cinq salons de jeu, dont Loto-Québec va assurer le contrôle;
- ◆ la création d'un organisme indépendant de Loto-Québec et du gouvernement, le Conseil québécois pour le jeu responsable, bénéficiant d'un meilleur ciblage des ressources ainsi que d'un accroissement des moyens financiers dédiés à la recherche sur le jeu pathologique ainsi qu'à la sensibilisation, à la prévention et au traitement de ce phénomène;
- ◆ le maintien, à court terme, de l'exploitation du Casino de Montréal dans ses installations actuelles de l'île Notre-Dame, ce qui nécessite, dès cette année, des investissements de 20 M\$, uniquement pour préserver l'actif d'ici à ce qu'une solution permanente aux problèmes du Casino soit mise en place. Loto-Québec invite l'ensemble des intervenants à contribuer à l'élaboration de cette solution à long terme, qui permettrait de poursuivre l'exploitation du Casino dans les meilleures conditions possibles et sans augmenter l'offre de jeu.

À cette fin, Loto-Québec propose deux hypothèses :

1. l'agrandissement du Casino sur l'île Notre-Dame et la réalisation de travaux majeurs d'amélioration, afin de doter l'établissement de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures d'accueil, qui en feront un complexe mieux adapté aux attentes de la clientèle, en particulier les touristes;
2. le déménagement du Casino au sein d'un complexe récréo-touristique intégré, situé au Bassin Peel, un emplacement enclavé et éloigné des zones résidentielles. Ce complexe, relié au Vieux-Port par un monorail, permettrait de mettre en valeur les abords du canal Lachine et servirait de bougie d'allumage au projet de revitalisation du secteur du Havre de Montréal. La réalisation de cette option permettrait au Casino de donner son plein potentiel de soutien à l'industrie touristique de Montréal et pourrait servir d'impulsion à l'implantation éventuelle d'un centre de foires.

Loto-Québec souhaite que d'ici la fin de 2004 émerge un consensus le plus large possible sur l'une ou l'autre de ces deux options, ou sur d'autres options que les consultations auront permis de dégager, et offre toute sa collaboration pour que la discussion à ce sujet soit complète et de qualité.

Au total, le Plan de développement 2004-2007 de Loto-Québec prévoit une réduction de 3,6 % de l'offre de jeu au Québec. Sur l'île de Montréal, la baisse sera de 8,5 %, indépendamment du scénario retenu pour l'avenir du Casino.





L'historique et la mission de Loto-Québec

Loto-Québec a pour mission d'exploiter dans l'ordre et la mesure des jeux de hasard et d'argent au Québec. Créée en 1969 afin d'implanter une loterie publique, la Société a reçu de son actionnaire, le gouvernement québécois, de nouveaux mandats qui l'ont amenée au fil des ans à diversifier considérablement ses activités.

Ainsi, en plus d'une loterie d'État, la Société exploite aujourd'hui trois casinos, des services connexes de restauration et d'hébergement, un système de loterie vidéo et des activités de bingo en réseau. Elle offre également sur le marché international des produits et des services qu'elle développe dans les domaines de sa compétence.

Consciente de ses responsabilités sociales, l'entreprise finance un programme de prévention et de traitement du jeu pathologique tout en menant ses propres actions pour prévenir la dépendance au jeu. Son engagement social s'exprime de diverses autres façons, notamment par la commandite d'événements aux retombées significatives pour la collectivité et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Secteurs d'activité de Loto-Québec

- ◆ loteries traditionnelles : 10 545 détaillants, 8 418 terminaux;
- ◆ loteries vidéo : 3 663 sites, 14 300 appareils;
- ◆ trois casinos : Montréal, Charlevoix, Lac-Leamy;
- ◆ restauration et hôtellerie : bars et restaurants des trois casinos, hôtel Hilton Lac-Leamy et participation de 50 % dans l'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu;
- ◆ bingo en réseau : 130 salles participantes;
- ◆ conception et commercialisation de produits et services : les filiales Ingenio et Casino Mondial.

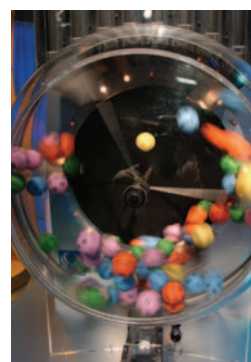
Répartition des revenus - 2003-2004

TOTAL : 3,761 G\$¹

Loteries traditionnelles	Loteries vidéo	Casinos
1,813 G\$	1,129 G\$	728,9 M\$
(47,7 %)	(29,7 %)	(19,2 %)
Restauration et hôtellerie	Bingo	Ingenio
92,1 M\$	36,9 M\$	0,6 M\$
(2,4 %)	(1,0 %)	(-)



CASINO MONDIAL



MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX

Repères chronologiques

Décembre 1969

Adoption de la Loi sur les loteries et courses qui crée Loto-Québec.

Décembre 1992

Création de la Société des casinos du Québec, la filiale de Loto-Québec chargée d'exploiter des casinos d'État.

Juin 1993

Création de la Société des loteries vidéo du Québec, une autre filiale de Loto-Québec. Le déploiement des appareils commence en juin 1994.

Octobre 1993

Inauguration du Casino de Montréal.

Juin 1994

Inauguration du Casino de Charlevoix.

1994-1995

Premier agrandissement du Casino de Montréal.

1995-1996

Réfection du Pavillon du Québec.
Il devient partie intégrante du Casino de Montréal.

Mars 1996

Inauguration du Casino du Lac-Leamy.

Septembre 1996

Ouverture du Cabaret du Casino de Montréal.

Décembre 1997

Création de la Société des bingos du Québec, filiale de Loto-Québec.

Décembre 1998

Création de Ingenio, la filiale de Loto-Québec chargée de concevoir et de commercialiser des produits de loterie multimédia.

Juin 1999

Inauguration, à côté du Casino de Charlevoix, de l'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu, propriété d'un consortium formé par Loto-Québec, les Hôtels Canadien Pacifique (maintenant Fairmont Hotels & Resort) et le Fonds de solidarité FTQ.

Avril 2001

Transfert au ministère de la Santé et des Services sociaux des programmes de recherche et de prévention du jeu pathologique.

Été 2001

Agrandissement du Casino du Lac-Leamy et ouverture du Théâtre du Casino du Lac-Leamy.

Octobre 2001

Inauguration du complexe hôtelier Hilton Lac-Leamy.

Novembre 2001

Tenue du Forum sur le jeu pathologique organisé par le gouvernement du Québec.

Mars 2002

Création de la fondation MISE SUR TOI dont le mandat est de prévenir le jeu excessif et de combattre ses effets.

Mai 2002

Début des travaux d'agrandissement et de restauration du terrain du Club de golf Fairmont Le Manoir Richelieu.

Juillet 2002

Création de Casino Mundial, filiale dédiée au développement d'occasions d'affaires internationales dans le domaine des casinos.



2.

Les retombées économiques

Loto-Québec retourne entièrement le produit de ses activités au gouvernement et à la collectivité. Pour l'exercice 2003-2004, ces redistributions se répartissent de la façon suivante² :

- ◆ 979,4 M\$ en lots aux gagnants de loteries et de bingos;
- ◆ 413,6 M\$ en commissions et compensations aux partenaires des réseaux de loterie, de loterie vidéo et de bingo;
- ◆ 443,2 M\$ en achat de biens et de services de quelque 1 100 fournisseurs (incluant les lots en biens);
- ◆ 332,7 M\$ en salaires et avantages sociaux aux 6 800 employés;
- ◆ 242,3 M\$ en taxes et autres contributions aux gouvernements;
- ◆ 17,8 M\$ en taxes municipales et scolaires;
- ◆ 1,493 G\$ versés au cours de l'exercice en dividendes au gouvernement.

Depuis sa création en 1969, Loto-Québec a versé plus de 17,0 milliards \$ à l'État québécois. Selon une étude de l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM, la contribution annuelle de Loto-Québec à l'économie québécoise se caractérise, entre autres, par le maintien de 24 500 emplois directs et indirects et un apport de 975 M\$ au Produit intérieur brut.

Depuis l'arrivée des casinos, l'apport économique de Loto-Québec s'est considérablement accru. En plus d'employer 6 000 personnes et d'être d'importants acheteurs de biens et services, les trois établissements stimulent l'activité touristique puisqu'environ 25 % de leur clientèle provient de l'extérieur du Québec.

Loto-Québec joue également un rôle important dans les domaines de l'entraide, des arts, des loisirs et d'autres formes d'engagement communautaire. La Société verse annuellement plus de 100 M\$ à divers organismes et programmes reliés à ces domaines.

² Chiffres préliminaires et non vérifiés.



L'engagement communautaire de Loto-Québec

Secteurs d'intervention	Contributions 2003-2004 (en millions \$)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome • 5% du bénéfice net des casinos et de Resto-Casino	13,6
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale • 1% du bénéfice net des casinos et de Resto-Casino	2,7
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation • Foires agricoles	5,5
Ministère de la Santé et des Services sociaux • Aide aux joueurs pathologiques	17,0
Ministère de la Sécurité publique • Aide aux joueurs pathologiques	3,0
Ministère de la Santé et des Services Sociaux • Services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0
Commandites	10,8
Apport financier aux OSBL* - bingos	10,3
Apport financier aux OSBL* - loteries	9,9
Collection d'art - Loto-Québec	0,4
TOTAL	103,2

*Organismes sans but lucratif

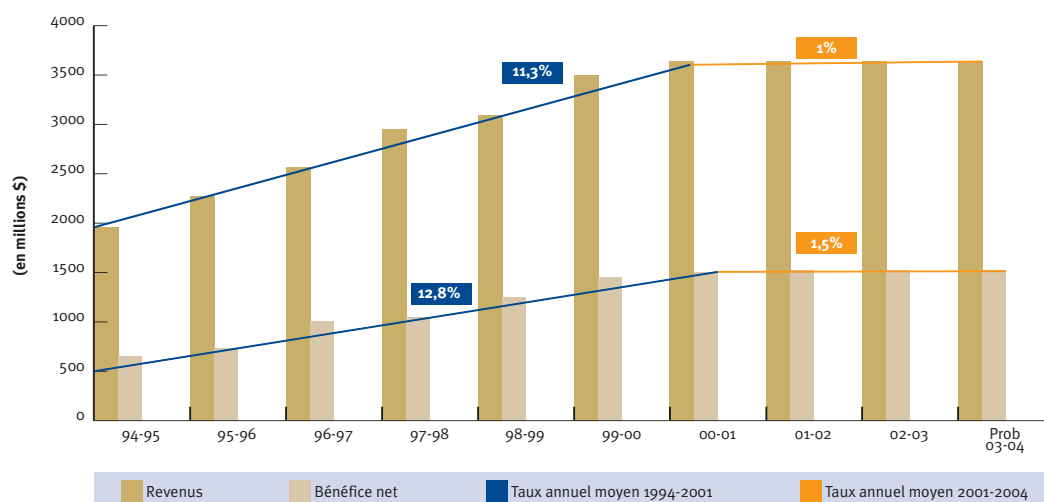
3.

Les activités commerciales - principaux constats

Les années 1994-2001 ont été marquées par une croissance soutenue et importante des revenus consolidés et des bénéfices nets de Loto-Québec. Ces augmentations hors du commun correspondent à la période d'expansion de l'entreprise dans de nouveaux secteurs d'activité, singulièrement les casinos et les loteries vidéo.

On observe cependant une nette rupture dans le rythme de croissance à partir de l'exercice 2001-2002, alors que le taux moyen d'augmentation passe de 11,3 % à 1 % dans le cas des revenus, et de 12,8 % à 1,5 % dans le cas des bénéfices nets.

Loto-Québec Résultats financiers consolidés



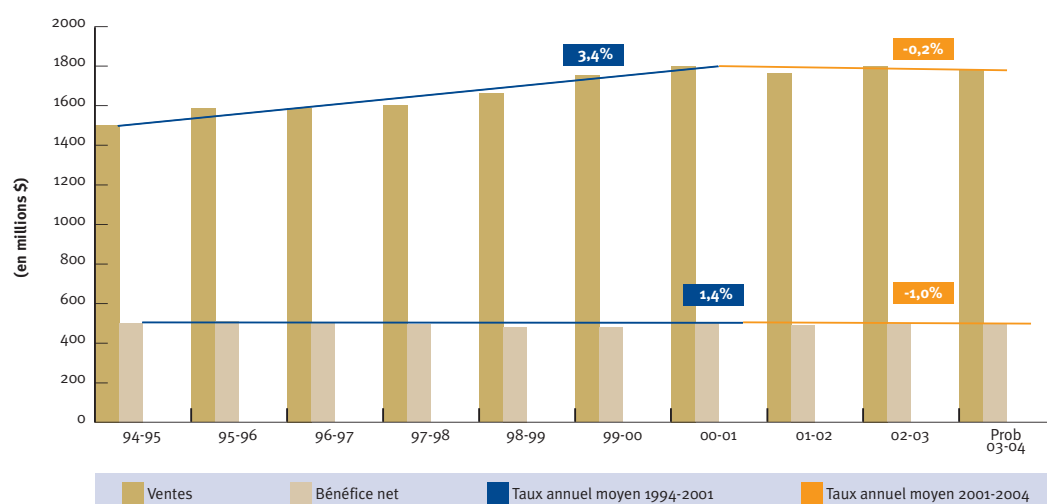
Plus de 95 % des revenus de Loto-Québec proviennent de ses trois grands secteurs d'activité, soit les loteries, les casinos et les loteries vidéo. Comme on pourra le constater dans les prochains tableaux, les indicateurs financiers de chacun de ces secteurs révèlent la même tendance lourde et le même point d'inflexion dans la courbe des revenus et des bénéfices.



3.1 Les loteries

Après avoir connu une croissance moyenne de 3,4 % de ses ventes durant les années 1994-2001, le secteur des loteries traditionnelles voit maintenant ses revenus plafonner, enregistrant même une légère baisse de 0,2 % de ses ventes depuis 2001. Quant aux bénéfices, la hausse moyenne de 1,4 % a fait place à un recul de 1,0 %.

Secteur des loteries Résultats financiers



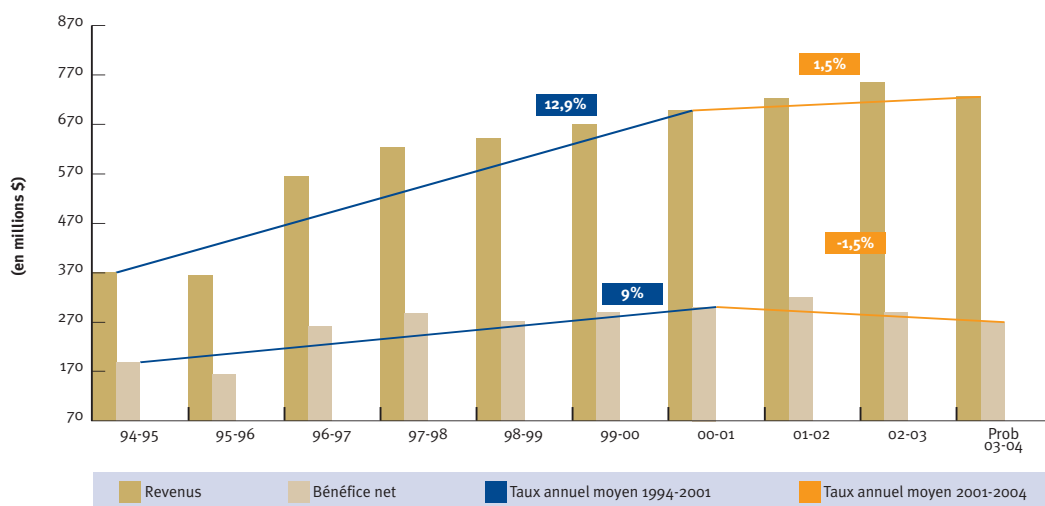
La stagnation des ventes dans ce secteur reflète un marché parvenu à maturité. La rentabilité souffre de cette stagnation qui, du reste, est commune à l'ensemble de l'industrie nord-américaine des loteries. Un marché à maturité entraîne une hausse des coûts d'exploitation, résultat des efforts consentis pour rendre le produit plus attractif. À Loto-Québec, on note un glissement des consommateurs vers des produits à taux de remise plus élevés. Il est vraisemblable, par ailleurs, que la diversification de l'offre de jeu contribue à l'affaiblissement des ventes de loteries traditionnelles. Ce secteur à l'origine de la fondation de Loto-Québec n'en continue pas moins de générer encore près de la moitié des revenus de l'entreprise.



3.2 Les casinos

Le secteur des casinos (à l'exclusion de la restauration et de l'hôtellerie), qui fournit 19,4 % des revenus de Loto-Québec, a lui aussi vu diminuer de façon importante le taux annuel de croissance de ses revenus. Alors que ce taux s'élevait à 12,9 % en moyenne entre 1994 et 2001, il a chuté à 1,5 % durant la période plus récente de 2001-2004. Les bénéfices nets se sont dégradés davantage, passant d'une croissance annuelle moyenne de 9 % pour la première période de référence à un recul de 1,5 % pour la deuxième.

Société des casinos Résultats financiers



Les taux de croissance de la période 1994-2001 reflètent l'impact de divers ajouts à l'offre de jeu dans le secteur des casinos, notamment par les travaux de rénovation et d'agrandissement réalisés au Casino de Montréal et de Charlevoix, l'ouverture du Casino du Lac-Leamy en 1996, puis son agrandissement et la construction du complexe de villégiature dont il fait maintenant partie.

Le ralentissement de la progression des bénéfices des casinos au cours des récentes années s'explique par le fait que les dépenses liées aux salaires et aux autres frais d'exploitation croissent plus rapidement que les revenus. Un accroissement des revenus est étroitement lié à l'augmentation de l'achalandage, mais les coûts pour générer de l'achalandage additionnel sont élevés, surtout que les casinos du Québec doivent composer avec une compétition grandissante.



L'industrie des casinos a connu une croissance fulgurante sur le marché américain au cours des dernières années, passant de 9,6 milliards \$US à 26,5 milliards \$US de 1992 à 2002, soit une croissance de 275 %. Dans le Nord-Est de l'Amérique, (États-Unis, Ontario, Québec), l'offre a progressé de façon encore plus importante, passant de 14 à 72 établissements de jeu au cours de la même période, incluant 26 casinos (dont 15 en Ontario).

La tendance actuelle est axée sur les sites de type resort, offrant une multitude de services. Citons, notamment, les casinos Mohegan Sun, dans le Connecticut, (1 milliard \$US d'investissement), le nouveau casino de Niagara, en Ontario, (1 milliard \$), et le Borgata, à Atlantic City, (1 milliard \$US), qui ont tous pris ce virage au cours des dernières années.

Le Borgata, qui a ouvert ses portes en juillet 2003, offre 2002 chambres, 12 restaurants, un spa et un centre de congrès. À elle seule, son implantation a permis à l'état du New Jersey d'augmenter de 13,7 % ses revenus de jeu lors du premier trimestre de 2004. Cette progression démontre à quel point ce type de complexe peut exercer un fort pouvoir d'attraction sur la clientèle, y compris celle du Québec.

Nos études démontrent d'ailleurs que 13,5 % de la clientèle québécoise du Casino de Montréal visite chaque année un casino hors Québec (principalement à Las Vegas et Atlantic City). De plus, 5,1 % de notre clientèle a déjà participé à un voyage nolisé, dont le principal but était de visiter des casinos.

Et il ne faut pas oublier les joueurs hautes mises qui recherchent davantage ce type de produit sur le marché international. À telle enseigne qu'il nous est présentement plus facile d'attirer cette clientèle au complexe du Lac-Leamy qu'au Casino de Montréal, ce dernier ne possédant pas les infrastructures appropriées.

Au terme de l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2004, le Casino de Montréal a accusé une baisse de ses revenus de 3,9 %. C'est la première diminution de son chiffre d'affaires en 10 ans d'existence³. Le casino de l'île Notre-Dame a enregistré une baisse de son achalandage quotidien moyen pour la troisième année consécutive. Cette diminution vaut autant pour la clientèle locale que pour celle provenant de l'extérieur du Québec.

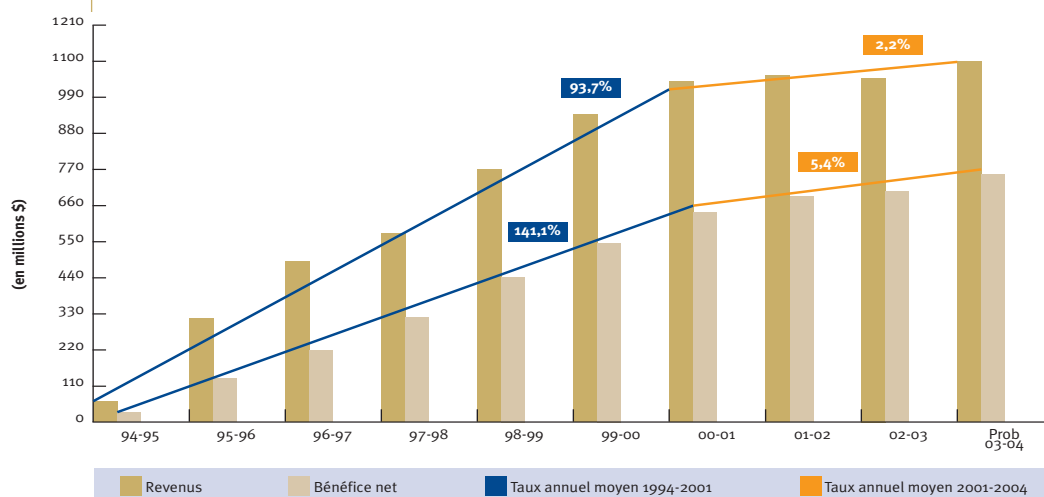
³ Exception faite des deux années marquées par un conflit de travail.



3.3 Les loteries vidéo

Les loteries vidéo contribuent pour 30 % du chiffre d'affaires et environ 50 % des profits de Loto-Québec. Durant la période 1994-2001, les revenus et les bénéfices nets de ce secteur ont progressé très rapidement, leur taux annuel moyen de croissance s'établissant respectivement à 93,7 % et 141,1 % (incluant la période de démarrage de 1994). Toutefois, pour la période plus récente de 2001-2004, les revenus et les bénéfices nets se sont nettement stabilisés, progressant à des rythmes respectifs de 2,2 % et 5,4 % en moyenne.

Société des loteries vidéo Résultats financiers



La hausse de 5,4 % des bénéfices nets entre 2001 et 2004 est en partie attribuable à la réduction du taux de commission accordé aux détenteurs de licences d'exploitation d'appareils de loterie vidéo (ALV). Abaissé de 30 % à 26 % en mai 2001, ce taux a de nouveau été réduit, de 26 % à 22 %, en novembre 2003. À son niveau actuel, le taux consenti par Loto-Québec demeure le plus élevé parmi les provinces canadiennes exploitant un réseau d'ALV, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador. En 2003-2004, les détenteurs de licences d'exploitation ont touché des commissions totalisant 276,8 M\$.

L'offre de jeu dans le secteur des loteries vidéo a diminué au cours des récentes années. D'un sommet de 15 314 appareils répartis sur 4 175 sites en 1998-1999, le parc des ALV compte maintenant 14 300 unités (- 6,6 %) exploitées dans 3 663 sites (- 12,3 %). Au total, 13 870 appareils se trouvent dans des bars et brasseries et 430 dans quatre hippodromes. L'ensemble du parc a été renouvelé au cours des deux dernières années. Les nouveaux appareils sont dotés de dispositifs destinés à prévenir le jeu excessif.

***Les
Québécois
comptent
parmi les
consommateurs
qui dépensent
le moins pour
les jeux
de hasard
et d'argent
au Canada.***

***Les plus récentes études
démontrent que le jeu
pathologique n'est
pas en progression
au Québec.***

4.

La responsabilité sociale - principaux constats

Bien qu'ils aient accès à une offre de jeu parmi les plus complètes et les plus diversifiées au pays, les Québécois comptent parmi les consommateurs qui dépensent le moins pour les jeux de hasard et d'argent au Canada. Et, contrairement à une opinion souvent exprimée, les plus récentes études démontrent que le jeu pathologique n'est pas en progression au Québec, en partie grâce aux multiples efforts déployés ces dernières années pour prévenir et combattre le jeu excessif. Toutefois, en raison de leur accessibilité, les ALV demeurent une source majeure de préoccupation.

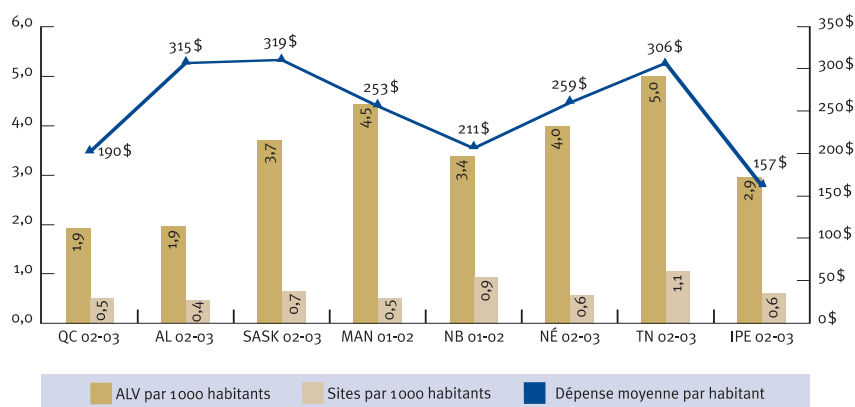
4.1 L'offre de jeu au Québec et ailleurs au Canada

Quantifier et comparer l'offre de jeu sur le territoire canadien se révèle une entreprise relativement difficile, chaque région du pays ayant des traditions différentes dans le domaine des jeux de hasard et d'argent. Par exemple, les ALV sont inexistants en Ontario; la province dispose toutefois d'un parc réglementé de quelque 20 000 machines à sous (MAS), un nombre comparable à la somme des ALV et des MAS exploités au Québec. Les MAS de la province voisine sont concentrées dans les casinos et dans des établissements appelés racinos, où l'on peut parier également sur des courses de chevaux.

La mise en place d'un réseau d'ALV par Loto-Québec a eu pour effet de faire disparaître des dizaines de milliers d'appareils illégaux. La situation serait différente en Ontario où se trouveraient plus de 20 000 appareils de jeu électronique illégaux, selon les autorités policières ontariennes⁴. Si l'on prend en compte ces appareils illégaux, l'offre de jeu en Ontario est supérieure à celle du Québec, le ratio d'appareil par 1 000 habitants s'établissant à 3,45 contre 2,77 au Québec. Quoi qu'il en soit de la situation véritable en Ontario, une chose est sûre : parmi les huit provinces canadiennes où l'on trouve des ALV, le Québec est celle (avec l'Alberta) qui offre le moins d'appareils par habitant. Après l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec est aussi la province où la dépense moyenne par habitant est la plus faible.

⁴ *Ottawa Citizen*, 20 mai 2000

**Canada :
nombres d'appareils
et de sites par
1 000 habitants
par juridiction
au 31 mars 2003**



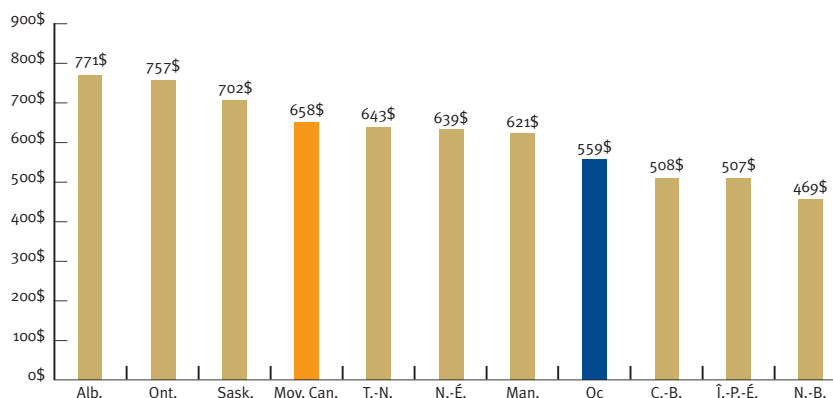
L'Ontario et la Colombie-Britannique n'ont pas de réseau de loterie vidéo.

4.2 Les dépenses de jeu moins élevées au Québec

Dans l'ensemble de la population québécoise, 81 % des adultes participent au moins une fois par année à des jeux de hasard et d'argent. Ceci représente une baisse de participation par rapport au taux de 90 % enregistré en 1996⁵. Les Québécois ne sont pas les plus grands consommateurs de jeux de hasard et d'argent au Canada. Leur niveau des dépenses à ce chapitre est en effet inférieur d'environ 100 \$ à la moyenne canadienne (559 \$ contre 658 \$). Le Québec occupe en fait le 7^e rang des provinces canadiennes en ce qui a trait aux dépenses par habitant pour les jeux et les paris légaux. Il occupe le même rang pour le pourcentage du revenu personnel disponible alloué au jeu (2,77 % contre 2,97 % pour la moyenne canadienne).

⁵ *Prévalence des habitudes de jeu et du jeu pathologique au Québec en 2002 et Comportement de jeu et jeu pathologique selon le type de jeu au Québec en 2002*, Institut national de santé publique du Québec et Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, avril 2004.

Dépenses brutes per capita en jeux d'argent légalisés dans les 10 provinces canadiennes 2001-2002



4.3 La prévalence du jeu pathologique est stable

Une enquête de Statistique Canada publiée en 2002 et portant sur la santé dans les collectivités canadiennes révèle que le Québec serait la province canadienne ayant le plus faible pourcentage de joueurs pathologiques, soit 0,3 % de sa population adulte, et l'un des plus faibles pourcentages des joueurs à risque, soit 1,3 %⁶.

Une autre recherche⁷ réalisée conjointement par le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu de l'Université Laval et par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) indique que le phénomène du jeu pathologique est relativement stable au Québec.

Selon les résultats de cette enquête menée auprès de 8 842 répondants et réalisée en 2002, la prévalence courante du nombre de joueurs pathologiques probables dans la population adulte est passée de 1,0 % en 1996 à 0,8 % en 2002. Pour la même période, la prévalence courante du nombre de joueurs à risque serait passée de 1,4 % en 1996 à 0,9 % en 2002. Selon cette étude, le Québec compterait ainsi en 2002 entre 35 000 et 56 000 joueurs pathologiques probables, ce qui est loin du chiffre de 140 000 qui est régulièrement avancé.

Notons que la stabilisation du nombre de joueurs pathologiques observée entre 1996 et 2002 s'est produite au cours d'une période d'augmentation de la consommation de produits de jeu de hasard. En termes relatifs, on peut donc en conclure que le phénomène est en régression.

⁶ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Santé mentale et bien-être, Statistique Canada, 2002.

⁷ Prévalence des habitudes de jeu et du jeu pathologique au Québec en 2002 et Comportement de jeu et jeu pathologique selon le type de jeu au Québec en 2002, Institut national de santé publique du Québec et Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, avril 2004.

4.4 Les efforts de Loto-Québec pour combattre le jeu excessif

Loto-Québec s'intéresse depuis une vingtaine d'années aux conséquences sociales du jeu, et plus particulièrement depuis l'ouverture du Casino de Montréal, en 1993. Aujourd'hui, la Société fait figure de chef de file au regard des initiatives qu'elle prend et des sommes qu'elle consacre pour combattre le jeu excessif.

Durant la période de six ans comprise entre avril 1999 et la fin de l'exercice financier 2004-2005, Loto-Québec aura alloué plus de 86 M\$ à divers programmes de recherche, de prévention et d'aide en faveur des joueurs compulsifs. Le Québec est l'une des juridictions canadiennes qui consacre le plus d'efforts pour contrer le jeu pathologique.

Entre autres initiatives, la Société a financé la création du Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu (affilié à l'Université Laval) et le Centre international d'étude sur le jeu et les comportements à risque chez les jeunes (affilié à l'Université McGill). Les deux centres sont reconnus comme des leaders mondiaux dans le domaine de la recherche et des traitements du jeu pathologique. L'un et l'autre ont profité de l'aide financière de Loto-Québec pendant cinq ans.

En juin 2001, à la suite d'une recommandation du vérificateur général qui prônait un meilleur partage des responsabilités, Loto-Québec a transféré au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ses activités de recherche et divers programmes de prévention en matière de jeu pathologique. En échange, elle verse annuellement 20 M\$ à ce ministère et à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) pour le financement de leurs programmes de recherche, d'éducation et de traitement du jeu pathologique. C'est ainsi que les joueurs pathologiques ont maintenant accès gratuitement à une centaine de centres d'aide répartis à travers le Québec.



La Fondation Mise sur toi,
une initiative de Loto-Québec.



Dans le cadre de ses activités commerciales, Loto-Québec continue de mener ses propres actions en matière de prévention du jeu excessif, comme en témoigne cette liste des initiatives prises au cours des dernières années :

- ◆ programme d'autoexclusion des casinos à l'intention des joueurs;
- ◆ participation active de Loto-Québec à la Table de concertation interministérielle créée pour favoriser une plus grande collaboration entre les ministères et les organismes concernés par le jeu au Québec;
- ◆ campagne de sensibilisation à l'interdiction de la vente de loteries aux mineurs;
- ◆ création de la fondation MISE SUR TOI dotée d'une mise de fonds initiale de 2 M \$ et vouée à la promotion de comportements responsables dans le jeu;
- ◆ mise en service de la ligne téléphonique d'aide 1-866-SOS-JEUX;
- ◆ mise en place d'un service de première ligne dans les casinos à l'intention des joueurs en situation de crise ou de détresse;
- ◆ programmes de formation et de sensibilisation du personnel des casinos au sujet du jeu pathologique;
- ◆ sessions d'information et de sensibilisation au jeu pathologique, offertes en collaboration avec le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, aux partenaires d'affaires de Loto-Québec et de ses filiales, notamment les tenanciers de bars et de brasseries exploitant des ALV;
- ◆ inscription de messages de mise en garde contre le jeu pathologique sur les MAS dans les casinos et sur les ALV dans les établissements licenciés;
- ◆ ajout de dispositifs pour encourager les comportements responsables au jeu sur les nouveaux ALV récemment installés dans les établissements licenciés.



4.5 Les ALV et le jeu pathologique

Malgré les progrès obtenus ces dernières années dans la prévention et le traitement du jeu excessif, la réalité du jeu pathologique subsiste. Le phénomène touche particulièrement les utilisateurs d'ALV, lesquels comptent parmi les joueurs les plus susceptibles de développer des problèmes de jeu.

Le taux de prévalence du jeu pathologique parmi les utilisateurs d'ALV est supérieur à celui observé chez les joueurs pratiquant d'autres jeux. À ce sujet, l'étude de 2002 réalisée conjointement par le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu et l'INSPQ conclut que 7,8% de la population adulte au Québec fréquente le réseau des ALV et que, parmi cette clientèle, on compte 8% de joueurs pathologiques probables, soit environ six dixièmes de 1% de la population adulte québécoise⁸.

Les ALV sont également le jeu étatisé pour lequel le montant misé annuellement par joueur est le plus élevé. À l'évidence, cette situation appelle des correctifs.

⁸ *Prévalence des habitudes de jeu et du jeu pathologique au Québec en 2002 et Comportement de jeu et jeu pathologique selon le type de jeu au Québec en 2002*, Institut national de santé publique du Québec et Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, avril 2004.

5.

Trois grandes initiatives

Les problèmes particuliers posés par le secteur des loteries vidéo, le souci d'une efficacité accrue dans la lutte au jeu pathologique et l'impératif de solutions durables pour le Casino de Montréal conduisent Loto-Québec à préconiser trois initiatives stratégiques majeures. La mise en œuvre de ces nouvelles orientations permettrait à la Société de mieux s'acquitter de ses responsabilités sociales tout en procurant à son actionnaire de meilleures garanties quant au maintien - à moyen et long termes - du niveau des dividendes attendus.

5.1 La reconfiguration du réseau des ALV

Les conclusions de la documentation scientifique existante et des groupes de discussions menés par le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu favorisent toutes le regroupement des ALV dans un nombre restreint de sites, de type salon de jeu, de manière à diminuer l'exposition et l'accessibilité à ces appareils. L'offre d'ALV, cependant, ne doit pas être concentrée au point de favoriser la réapparition d'appareils illégaux. Il est donc nécessaire d'assurer un équilibre entre les « sites de proximité » et les « sites de destination » que sont les salons de jeu.

La stratégie proposée par Loto-Québec s'appuie sur les recommandations de différentes équipes de chercheurs, notamment celles formulées récemment par le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu. Loto-Québec propose donc de :

- ◆ reconfigurer le réseau des ALV en réduisant d'un minimum de 31 % sur trois ans le nombre de sites qui offrent des ALV et en concentrant la majorité des appareils ainsi récupérés dans un réseau de cinq salons de jeu contrôlés par Loto-Québec;

- ◆ favoriser une répartition équilibrée des ALV entre les régions de la province et selon les zones des villes en tenant compte des conditions socio-économiques;
- ◆ regrouper les activités liées au jeu dans des zones où la dynamique sociale n'est pas fragilisée et contenir l'offre dans les quartiers où les risques de problèmes sociaux et les coûts s'y rattachant sont élevés.

La sélection des sites qui cesseront d'offrir des ALV se fera selon des critères rigoureux. Ainsi, seront retirés tous les appareils dans les sites comptant de 1 à 4 ALV dans deux catégories de zones ciblées :

- ◆ les secteurs où le revenu moyen des ménages est inférieur à 50 000 \$ et où le ratio d'ALV est supérieur à deux par 1 000 habitants;
- ◆ les quatre municipalités les plus peuplées que sont Montréal, Québec, Longueuil et Laval.

De plus, tous les ALV localisés dans des sites qui seront fermés par attrition naturelle au cours des trois prochaines années ne seront pas remplacés.

Au total, 1 142 sites seront ainsi fermés dans les établissements de type bar et brasserie, ce qui représente 2 500 ALV. Environ 70 % des ALV récupérés, soit 1 770, seront relogés dans un réseau de cinq salons de jeu implantés soit à la périphérie de zones à haute densité urbaine, soit dans des zones à haute densité touristique. Les zones identifiées sont la couronne nord de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Mont-Tremblant. Loto-Québec estime que l'offre restera ainsi assez diversifiée, autant dans les centres urbains que dans les régions, pour éviter le retour d'appareils illégaux, ce qui ne serait pas sans entraîner d'importants coûts sociaux.

Le regroupement proposé dans des établissements sous le contrôle de Loto-Québec permettra un suivi plus rigoureux du respect de la réglementation, un meilleur « filtrage » de la clientèle (que ce soit pour l'âge ou dans le cadre de mesures d'autoexclusion), une visibilité moindre et une accessibilité réduite aux non joueurs. Aucun programme de fidélisation ne sera permis et, par rapport aux bars, les heures d'ouverture seront moindres et la consommation d'alcool dans les aires de jeu sera interdite.



Les étapes et les conditions de mise en place des salons de jeu seraient les suivantes :

- ◆ fermeture obligatoire des sites ciblés avec préavis de six mois et compensation financière correspondant à un an de commissions;
- ◆ mise en place progressive des salons de jeu sur une période de deux ans;
- ◆ mise en place d'une démarche d'évaluation des impacts sociaux de la stratégie de reconfiguration des ALV.

Parallèlement, les mesures suivantes devraient être mises en place en ce qui a trait au réseau d'ALV dans les bars, brasseries et tavernes :

- ◆ renouvellement du moratoire sur l'émission de nouvelles licences par la RACJ pour les trois prochaines années;
- ◆ révocation de plein droit de toutes les licences orphelines;
- ◆ mise en place d'un programme d'exclusion volontaire;
- ◆ interdiction d'utiliser le mot « casino » dans le nom des établissements;
- ◆ interdiction de toute forme de publicité et de promotion autre que l'enseigne « loterie vidéo » fournie par la Société des loteries vidéo du Québec;
- ◆ formation du personnel à l'égard du respect de la réglementation;
- ◆ installation des ALV de façon à ce qu'ils ne soient pas vus d'une aire publique extérieure;
- ◆ si les ALV sont dans un environnement accessible aux mineurs, installation de façon à ce qu'ils ne soient ni vus, ni entendus par les mineurs, ni accessibles à ces derniers;
- ◆ élimination progressive, à l'intérieur des sites, des structures physiques qui visent à retirer ou isoler les personnes jouant à la loterie vidéo, dans le but de privilégier un format et une disposition des ALV qui favorisent la visibilité et l'interaction sociale du joueur.

Dans la mesure où le gouvernement du Québec a l'intention d'appuyer l'industrie des courses au Québec, certains des salons de jeu pourraient être jumelés à un ou des hippodromes. Au total, un maximum de 1 900 ALV (les 430 existants et un ajout de 1 470) pourraient ainsi contribuer à soutenir l'industrie des courses à raison de 22 % des revenus générés. Ce pourcentage représenterait une injection annuelle d'environ 32 M\$ avant amortissement sur cinq ans de la compensation versée pour la fermeture des sites détenteurs d'ALV.

Loto-Québec tient toutefois à faire une mise en garde advenant que les autorités gouvernementales décident d'accéder aux demandes de l'industrie des courses de chevaux à l'effet d'augmenter le nombre d'ALV dans les hippodromes. S'il est vrai que la problématique du jeu pathologique amène Loto-Québec à favoriser la concentration des ALV dans un certain nombre de salons de jeu régionaux afin de réduire l'accessibilité à ces appareils, il est loin d'être évident que l'hippodrome local soit l'endroit idéal pour implanter le salon de jeu de la région concernée en fonction du critère de fragilité sociale. C'est particulièrement le cas pour l'hippodrome de la région de Montréal, boulevard Décarie, où une augmentation substantielle du nombre d'ALV n'apparaît pas souhaitable. Pour cette raison, Loto-Québec favorise la couronne nord de Montréal pour l'implantation du salon de jeu régional et la relocalisation de l'hippodrome au même endroit.

Dans tous les cas, Loto-Québec agira comme maître d'œuvre de l'implantation et de l'exploitation des salons de jeu. Selon le modèle déjà établi par la Société des loteries vidéo du Québec, l'ensemble des fonctions connexes sera imparti.

5.2 La création d'un organisme indépendant voué à la prévention du jeu excessif

Depuis plus de 20 ans, la prévention du jeu pathologique est une préoccupation constante pour Loto-Québec. Non seulement la Société a-t-elle pris une série de mesures, dans le cadre de ses activités, pour favoriser le jeu responsable, mais elle a également, jusqu'en 2001, financé la recherche, la création de deux centres d'excellence ainsi que des programmes de sensibilisation.

En 2001, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est devenu le principal responsable des programmes de recherche, de prévention et de traitement du jeu pathologique. Le MSSS préside aussi une table de concertation interministérielle sur le jeu pathologique à laquelle participent des représentants des ministères des Finances et de la Sécurité publique, de Loto-Québec et de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Le travail de cette table a mené au Plan d'action gouvernemental sur le jeu pathologique 2002-2005.

Les mesures prises à ce jour pour contrer le jeu excessif paraissent toutefois suspectes aux yeux d'une partie de la population, qui reproche tant au gouvernement qu'à Loto-Québec d'être en conflit d'intérêts dans leur gestion des jeux de hasard et d'argent. Certains les soupçonnent de s'intéresser davantage aux revenus du jeu qu'à ses répercussions sociales. Lorsque sont annoncées des mesures pour contrer le jeu excessif et venir en aide aux joueurs pathologiques, la crédibilité n'est pas toujours au rendez-vous.

La structure actuelle requiert en outre une importante coordination entre de nombreuses entités gouvernementales. Pour tous ces intervenants, le développement et le maintien des programmes de lutte au jeu excessif n'est qu'un mandat parmi d'autres, ce qui a pour effet de retarder l'introduction de programmes innovateurs et de mettre en péril la pérennité de certaines mesures déjà prises.

Loto-Québec est d'avis que pour assurer une efficacité optimale dans la lutte contre le jeu pathologique, il est opportun de créer un organisme sans but lucratif totalement indépendant et de Loto-Québec et du gouvernement : le Conseil québécois pour le jeu responsable.

Cet organisme serait responsable de l'ensemble des mandats liés à la problématique du jeu excessif. Plus spécifiquement, le Conseil québécois pour le jeu responsable hériterait des mandats suivants :

- ◆ s'assurer que les Québécois ont l'information requise pour réduire le risque de développer un problème de jeu, en portant une attention accrue à ceux qui sont plus vulnérables à cet égard;
- ◆ voir à ce que tous ceux qui éprouvent des difficultés liées au jeu puissent recevoir le traitement requis et sachent où s'adresser pour ce faire;
- ◆ développer et promouvoir des programmes de sensibilisation destinés à l'ensemble de la population et, de façon plus particulière, à ceux qui éprouvent des difficultés;
- ◆ financer la recherche sur le jeu pathologique, notamment les travaux des deux centres d'excellence existants, lesquels sont reconnus mondialement;
- ◆ se faire reconnaître comme une source d'information crédible en matière de jeu responsable;
- ◆ procéder à une évaluation systématique des stratégies et des programmes mis en œuvre pour contrer le jeu excessif.

Le financement de cet organisme et de ses activités serait assuré par une contribution annuelle de 25 M\$, soit 5 M\$ de plus qu'actuellement. Le conseil d'administration serait composé de représentants des instances gouvernementales et paragouvernementales concernées, de chercheurs universitaires, de gestionnaires de l'industrie du jeu et du milieu des affaires, d'intervenants possédant une expérience du terrain et de représentants de groupes sociaux.

Le modèle d'organisme proposé s'inspire de diverses formules en vigueur dans les autres provinces canadiennes, dont l'Ontario, et dans des pays tels que les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

La vocation unique de l'organisme garantirait au gouvernement et à la population québécoise qu'une attention de premier ordre sera accordée à la problématique du jeu pathologique, le directeur général et son personnel étant uniquement motivés par les impératifs de leurs tâches.



5.3 Le Casino de Montréal

À plusieurs égards le Casino de Montréal constitue une incontestable réussite, avec plus de 60 millions de visites enregistrées depuis son ouverture en 1993. Agrandi à deux reprises durant ces 10 années, l'établissement accueille une moyenne de 18 000 visiteurs par jour avec des pointes de plus de 30 000. Le Casino est toutefois victime de ce succès et souffre de plusieurs problèmes qui hypothèquent sérieusement son avenir.

D'abord, l'exiguïté des lieux crée des engorgements importants dans les aires de jeu et de longues périodes d'attente aux restaurants. D'autres problèmes découlent de l'emplacement même du Casino : l'accès routier compliqué et le stationnement insuffisant à proximité rendent une visite au Casino difficile pendant les périodes de grande affluence. Le manque d'espace contraint également l'offre de spectacles à des productions adaptées à une petite salle de 500 places. Tous ces facteurs concourent à dévaluer considérablement l'expérience de divertissement recherchée par la clientèle du casino. Des enquêtes auprès des Québécois révèlent que ces irritants vont jusqu'à dissuader une part importante de la clientèle de visiter plus souvent le Casino et sont un frein au développement d'une nouvelle clientèle. Il y a tout lieu de croire que la clientèle touristique est tout autant, sinon plus affectée car la saison touristique correspond à la période de plus fort achalandage.

Le potentiel d'attrait touristique du casino est également fort limité par le fait que la clientèle internationale de hautes mises recherche un environnement plus serein et de l'hébergement sur place, élément absent sur l'île Notre-Dame. Il est donc à l'heure actuelle extrêmement difficile d'intégrer le Casino de Montréal dans le circuit des établissements de jeu fréquentés par cette clientèle.

D'autre part, deux des bâtiments qui abritent le Casino datent d'Expo 67. Construits en prévision d'une durée de vie d'un an, ils en auront bientôt 40. Malgré les travaux réalisés au fil des ans, l'ancien Pavillon de la France présente de sérieux problèmes de vétusté. Son enveloppe de même que les systèmes et les pièces majeures d'équipement doivent être remplacés. L'aménagement et la décoration intérieure réalisés il y a 10 ans, sont à refaire. Le bâtiment n'étant pas conçu pour devenir un casino, les espaces d'entreposage sont insuffisants et la circulation des marchandises et des personnes est également inadéquate et largement inférieure aux standards de l'industrie.

L'ensemble de cette situation a un impact majeur sur les résultats du Casino. Au cours des deux dernières années, l'achalandage a connu une diminution de 5,5 % alors que la dépense moyenne par visite s'est stabilisée autour de 74 \$. Ainsi, en 2003-2004, pour la première fois de son histoire⁹, les revenus de jeu du Casino ont chuté de près de 20 M\$, soit de 3,9 %. Si aucun réinvestissement majeur n'est effectué, il est prévu qu'au cours des quatre prochaines années, les revenus vont, au mieux, stagner.

	2001-2002 Réal	2002-2003 Réal	Variation %	2003-2004 Estimé	Variation %	2007-2008 Projection	Variation % vs 2001-2002
Achalandage	6 755 200	6 551 800	-3,0%	6 385 000	-2,5%	6 385 000	-5,5%
Dépense moyenne par visiteur	72 \$	75 \$	4,2%	74 \$	-1,4%	74 \$	2,8%
Revenus (millions \$)	486,8 \$	491,8 \$	1,0%	472,4 \$	-3,9%	472,4 \$	-2,9%
Bénéfice net (millions \$)	228,4 \$	218,1 \$	-4,5%	203,8 \$	-6,6%	160,4 \$	-29,8%

Cette situation est préoccupante car les frais d'exploitation sont en hausse constante. Comme tous les casinos, celui de Montréal a besoin d'une main-d'œuvre importante dont la masse salariale s'accroît en termes réels. Par ailleurs, les autres frais d'exploitation y sont élevés à cause de l'exploitation des jeux sur neuf planchers différents, une situation unique au monde à notre connaissance, et à cause de la vétusté des lieux qui entraîne des coûts d'entretien élevés. Il en découle que le bénéfice net du Casino de Montréal a chuté de 10,8 % au cours des deux dernières années. Sans réinvestissements majeurs, il est prévu qu'en 2007-2008 les bénéfices auront chuté de près de 70 M\$ par rapport à 2001-2002, soit environ 30 %.

Ce diagnostic inquiétant, déjà identifié au plan de développement proposé par Loto-Québec en 2002, exige une solution de long terme, qui ne pourrait guère être mise en place avant trois ans. Entre-temps, afin de préserver l'actif, de solutionner les problèmes d'exploitation les plus urgents et de minimiser l'érosion des revenus, Loto-Québec devra investir environ 20 M\$ dès cette année. Mais il s'agit d'une solution temporaire, qui ne règle pas les problèmes de fond du Casino de Montréal.

⁹ Exception faite des deux années marquées par un conflit de travail.



DEUX HYPOTHÈSES POUR L'AVENIR DU CASINO DE MONTRÉAL

C'est pourquoi Loto-Québec invite l'ensemble des intervenants à contribuer à l'élaboration d'une solution qui permettrait de poursuivre, à long terme, l'exploitation du Casino de Montréal dans les meilleures conditions possibles. Loto-Québec souhaite qu'un consensus émerge d'ici la fin de 2004 et soumet à la discussion publique deux hypothèses pour l'avenir du Casino de Montréal :

Hypothèse 1

Travaux majeurs d'agrandissement et d'amélioration sur l'île Notre-Dame

Le plan de développement présenté par Loto-Québec en 2002 proposait un réaménagement majeur du Casino de Montréal, selon les modalités suivantes :

- ◆ la fermeture de la moitié du stationnement intérieur du casino;
- ◆ dans l'espace ainsi récupéré, l'aménagement d'une salle de spectacles d'au moins 1 250 sièges et d'une aire de jeu;
- ◆ le réaménagement du Pavillon du Québec afin d'en faire une section internationale, avec lieux d'hébergement conséquents;
- ◆ la construction d'un stationnement de 4 000 places sur les lieux de l'ancien Autostade, en bordure de l'autoroute Bonaventure, et la construction d'un monorail permettant de relier ce stationnement au casino.

Une nouvelle approche incite maintenant Loto-Québec à proposer un nouveau scénario, notamment pour diminuer l'offre de jeu à Montréal (le plan de 2002 aurait entraîné une augmentation, car il prévoyait l'ajout de 2 000 machines à sous au Casino de Montréal et de 800 ALV à l'hippodrome de Montréal). De plus, nous savons maintenant que les instances gouvernementales n'ont pas les ressources financières pour construire le lien par monorail, prévu dans le plan de développement 2002, entre le site de l'ancien Autostade et le Vieux-Port, le plus important pôle touristique de Montréal. Sans ce chaînon crucial avec le Vieux-Montréal, le monorail envisagé dans le plan de développement 2002 perd toute sa justification.

Le scénario que privilégie maintenant Loto-Québec prévoit la construction de 2 000 places additionnelles de stationnement souterrain sur l'île Notre-Dame, un élargissement du Pont du Casino et l'aménagement de voies de circulation adéquates. Une salle de spectacles de 1 200 places et un hôtel d'un maximum de 100 chambres seront également construits, mais l'offre de jeu serait maintenue à son niveau actuel.

Cette option permettrait d'amener le Casino de Montréal aux normes de l'industrie en terme d'espaces de jeu et de restauration et réglerait une bonne partie des problèmes actuels du Casino, autant du point de vue de l'exploitation que de la circulation automobile. Elle présente cependant l'inconvénient de l'absence d'un lien direct avec le Vieux-Port et exclut la possibilité de l'établissement d'un centre de foires en synergie avec le Casino.

Ce scénario nécessite également l'approbation par les autorités municipales et par les citoyens concernés d'une augmentation du volume construit et de la circulation automobile sur l'île Notre-Dame.

Le cas échéant, Loto-Québec s'engage à réaliser cette option sans nuire aux fonctions récréatives actuelles dans le Parc Jean-Drapeau et en respectant les ententes liant les promoteurs du Grand Prix de Montréal à la Ville de Montréal.

Hypothèse 2



Hypothèse 2

Aménagement d'un complexe récréo-touristique intégré dans le secteur du Bassin Peel

Loto-Québec envisage une autre option qui offrirait un meilleur potentiel d'attraction de la clientèle touristique sans augmenter l'offre de jeu. Cette option est celle d'un projet de complexe récréo-touristique intégré comprenant un hôtel, un spa, une salle de spectacles, une galerie commerciale et un casino, le tout assorti d'une liaison estivale par monorail avec le Vieux-Port, haut lieu du tourisme à Montréal. Le site proposé est celui du Bassin Peel, un emplacement enclavé et éloigné des zones résidentielles, mais situé à proximité du Vieux-Port et des hôtels du centre-ville de Montréal, ce qui lui confère un meilleur potentiel d'attraction de la clientèle touristique.

Compte tenu de la volonté des pouvoirs publics de revitaliser l'ensemble du vaste secteur du Havre, la construction de ce complexe intégré pourrait rapidement devenir un projet mobilisateur, générant d'importantes retombées pour le développement de Montréal et de son industrie touristique. En plus de mettre en valeur les abords du canal Lachine, ce complexe pourrait servir de bougie d'allumage à la vaste entreprise de revitalisation de tout le secteur du Havre et servir d'impulsion à l'implantation d'un centre de foires à proximité du casino.

Le nouveau complexe comporterait les éléments distinctifs suivants :

- ◆ des aires de jeux d'une superficie totale plus grande que les surfaces actuelles, sans offre de jeu additionnelle;
- ◆ des aires de restauration permettant d'ajouter 300 places à la capacité actuelle;
- ◆ une nouvelle salle de spectacles d'une capacité de 1 250 places;
- ◆ l'aménagement de 4 000 places de stationnement pouvant aussi desservir éventuellement un centre de foires;
- ◆ la construction d'un hôtel de 200 à 300 chambres, d'un spa et d'une galerie commerciale, qui pourraient tous trois être financés et exploités par des partenaires du secteur privé;
- ◆ l'établissement d'un lien de transport par monorail entre le Vieux-Port et le complexe récréo-touristique (incluant le centre de foires), financé à même le projet.

Loto-Québec envisage un projet similaire, du point de vue de la qualité de l'aménagement et du service, à celui du Casino du Lac-Leamy, qui représente un modèle d'intégration des diverses composantes d'un complexe récréo-touristique réussi et générateur de retombées économiques importantes.

La construction du nouveau complexe donnerait lieu au déménagement du siège social de Loto-Québec, présentement situé rue Sherbrooke Ouest, dans l'édifice actuel du Casino. La circulation sur l'avenue Pierre-Dupuy serait ainsi considérablement réduite, l'achalandage du site passant de 18 000 à 700 personnes par jour. De plus, environ 1 000 espaces de stationnement intérieurs seraient libérés pour accueillir les visiteurs de l'île Notre-Dame.

En solutionnant l'ensemble des problèmes actuels du Casino et en le dotant des équipements connexes que l'on retrouve dans tous les établissements concurrents nord-américains, cette option assurerait la viabilité à long terme du Casino de Montréal.

L'aménagement d'un centre de foires à Montréal figure parmi les trois grandes priorités identifiées par Tourisme Montréal dans son plan de développement 2003-2010. Selon cet organisme, « Montréal aurait besoin d'au moins 550 000 pieds carrés pour se classer parmi les grandes villes d'exposition en Amérique du Nord » et « le futur centre de foires devra répondre à des hauts standards de qualité et être situé dans une localisation optimale »¹⁰.

Le Bassin Peel est au cœur de la zone identifiée dans le plan de développement de la Société du Havre de Montréal pour l'implantation d'un centre de foires. Le projet de Loto-Québec s'inscrit donc parfaitement dans les orientations proposées.

Les prochaines étapes

Loto-Québec offre toute sa collaboration pour que la discussion sur ces deux options soit complète et de qualité, espérant un consensus le plus large possible. Au cours des prochains mois, Loto-Québec consultera les principaux intervenants concernés par l'avenir du Casino de Montréal, finalisera les études de clientèles et complétera les analyses de coûts de chacune des options. Loto-Québec demeure ouverte à ce que ces consultations permettent d'envisager d'autres options qui devront, cependant, être soumises à la même analyse rigoureuse.

Loto-Québec compte soumettre au gouvernement une proposition finale d'ici la fin de l'année 2004. Dans tous les cas, le coût des investissements devra être totalement compensé par les revenus additionnels générés.

¹⁰ Plan de développement touristique de Montréal 2003-2010, Tourisme Montréal.



Une diminution de l'offre globale de jeu

Quelle que soit l'option qui sera finalement retenue pour l'avenir du Casino de Montréal, le Plan de développement 2004-2007 de Loto-Québec se traduira, globalement, par une diminution de l'offre de jeu au Québec. Ainsi, le nombre de sites abritant des ALV aura diminué en trois ans de 1 142, ou 31,2 %. Le nombre total d'ALV à travers le Québec passera pour sa part de 14 300 à 13 570, une diminution de 730 appareils. En tenant compte des machines à sous, l'offre totale de jeu au Québec diminuera de 3,6 %. Le Plan de développement qui avait été présenté en 2002 prévoyait pour sa part une augmentation de 5 %.

Évolution du nombre d'ALV, de sites offrant des ALV et de MAS au Québec

	SITUATION DE DÉPART	PLAN 2002			PLAN 2004		
		Chang.	Solde	% chang.	Chang.	Solde	% chang.
ALV :							
Nombre de sites (licences)	3663	-1376	2287	-37,6 %	-1142	2521	-31,2 %
Nombre d'ALV (Bars & brasseries)	13870	-3370	10500	-24,3 %	-2500	11370	-18,0 %
Nombre d'ALV (Hippodromes & Salons)	430	1570	2000	NA	1770	2200	NA
Total ALV	14300	-1800	12500	-12,6 %	-730	13570	-5,1 %
MAS :							
Nombre de MAS (Casino de Montréal)	3172	2000	5172	63,1 %	0	3172	0,0 %
Nombre de MAS (Casino Lac-Leamy)	1903	0	1903	0,0 %	0	1903	0,0 %
Nombre de MAS (Casino Charlevoix)	825	0	825	0,0 %	0	825	0,0 %
Nombre de MAS (Casino Tremblant)	0	800	800	NA	0	0	NA
Total MAS	5900	2800	8700	47,5 %	0	5900	0,0 %
TOTAL ALV + MAS	20200	1000	21200	5,0 %	-730	19470	-3,6 %



Sur l'île de Montréal, la région la plus densément peuplée du Québec, l'offre de jeu diminuera de 8,5 %. Ainsi, le nombre total d'ALV et de machines à sous passera de 7 287 à 6 671. Le Plan de développement de 2002 prévoyait pour sa part une augmentation de 2 360 appareils, ce qui aurait constitué une majoration de près de 33 %.

Analyse de l'évolution de l'offre de jeu à Montréal

	SITUATION DE DÉPART	PLAN 2002			PLAN 2004		
		Chang.	Solde	% chang	Chang.	Solde	% chang.
Nombre de sites	895	-162	733	-18,1 %	-202	693	-22,6 %
Nombre d'ALV (Bars & brasseries)	3915	-440	3475	-11,2 %	-416	3499	-10,6 %
Nombre d'ALV (Hippodromes)	200	800	1000	NA	-200	0	-100,0 %
Nombre de MAS (Casino)	3172	2000	5172	63,1 %	0	3172	0,0 %
OFFRE TOTALE ALV + MAS	7287	2360	9647	32,4 %	-616	6671	-8,5 %



Les autres défis

Si les trois initiatives stratégiques proposées dans ce plan de développement constituent des impératifs majeurs pour Loto-Québec, le maintien des bénéfices nets de la Société passe aussi par sa capacité à relever les autres défis qui se présentent à elle dans chacun de ses champs d'activité.

7.1 Les loteries

Le principal défi du secteur des loteries consiste, d'une part, à adapter ses produits traditionnels aux nouvelles préférences des consommateurs et, d'autre part, à introduire de nouveaux produits qui répondent aux tendances récentes du marché. La prochaine version du Lotto 6/49 et le lancement de loteries interactives sur cédérom satisfont ces exigences.

Le sens de l'innovation dont Loto-Québec a toujours su faire preuve dans le secteur des loteries devra de nouveau être mis à contribution. La population ayant considérablement modifié ses habitudes de consommation, les efforts du secteur des loteries viseront aussi à adapter son réseau de distribution à ces nouvelles réalités. L'objectif est d'assurer le maintien du bénéfice net de ce secteur.



7.2 Les casinos

Les casinos de Loto-Québec font face à une concurrence de plus en plus vive sur le marché nord-américain alors que de nouveaux établissements ouvrent chaque année. Pour se distinguer, Loto-Québec doit continuer de miser sur la qualité de ses installations et de son service à la clientèle. La qualité du produit offert, aussi bien du côté hôtelier que de la restauration ou des spectacles, demeure une valeur sûre.

Pour accroître leurs revenus et maintenir, sinon améliorer, leur niveau de bénéfice net, les trois casinos s'emploieront à réaliser les objectifs suivants :

- ◆ optimiser l'offre de jeu pour mieux répondre aux attentes des clients;
- ◆ accroître la clientèle, particulièrement la clientèle touristique hors Québec;
- ◆ améliorer la structure organisationnelle et les processus d'affaires de manière à augmenter la productivité;
- ◆ tirer le maximum de bénéfices des systèmes informatiques;
- ◆ implanter des programmes de mobilisation et d'amélioration continue à l'intention du personnel;
- ◆ maintenir les mesures pour contrer le jeu pathologique.





7.3 Ingenio

Ingenio est une filiale de Loto-Québec qui se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits de loterie. Exploitant les riches possibilités offertes par le multimédia interactif, Ingenio s'est surtout fait connaître jusqu'à maintenant par ses jeux de loterie avec cédérom, un concept breveté qui offre d'intéressantes perspectives de commercialisation à l'extérieur du Québec.

Tout en continuant de mettre au point et de commercialiser des jeux de loterie multimédias, Ingenio se propose de diversifier ses activités de recherche et développement. Elle mettra en œuvre des projets innovateurs ayant un potentiel commercial sur le marché international des jeux de hasard et d'argent. Connu surtout comme fournisseur de produits, Ingenio s'efforcera de se positionner davantage comme un partenaire commercial auprès des sociétés de loterie étrangères. La filiale cherchera ainsi à conclure des partenariats permettant l'incubation hors Québec de projets conçus ici et pouvant, à terme, s'appliquer au marché québécois.





7.4 Le bingo en réseau

En 1997, Loto-Québec a reçu le mandat de dynamiser l'industrie du bingo au profit de centaines d'organismes sans but lucratif détenant des licences de bingo. La filiale créée pour réaliser ce mandat, la Société des bingos du Québec (SBQ), verse maintenant la totalité de ses bénéfices aux OSBL concernés. Dans un contexte de diminution de la clientèle du bingo en salle, la SBQ s'efforce de maintenir le niveau de ses ventes. Pour ce faire, elle compte sur une gestion efficace des ressources humaines et financières à sa disposition et sur une utilisation maximale des nouvelles possibilités technologiques.



Les impacts financiers

Le Plan de développement 2004-2007 de Loto-Québec modifie considérablement l'offre de jeu dans le sens d'un meilleur équilibre entre les préoccupations sociales de la Société et le maintien du bénéfice net versé au gouvernement. Voici les impacts par secteur d'activité.

8.1 Le réseau d'ALV dans les établissements de type bar et brasserie

Au terme de la période triennale, le réseau des établissements de type bar et brasserie aura été amputé de 2 500 appareils, soit une diminution de 18 %. Ces appareils seront retirés du réseau au fur et à mesure de l'ouverture des salons de jeu et de l'attrition normale du parc d'ALV. Au 31 mars 2007, le réseau des bars, brasseries et tavernes ne devrait plus compter que 11 370 appareils.

Loto-Québec prévoit que les revenus et le bénéfice net tirés de l'ensemble du réseau des ALV (bars, brasseries et hippodromes) auront baissé respectivement de 152 M\$ et 119 M\$ en 2006-2007.

8.2 Les salons de jeu

Les cinq salons de jeux de la couronne nord de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Tremblant devraient normalement être mis en place progressivement et leur implantation achevée en décembre 2005. L'implantation des salons nécessitera des investissements de l'ordre de 55 M\$ par année au cours des trois prochaines années, exclusion faite des investissements qui pourraient être réalisés par les hippodromes eux-mêmes.

À terme, en 2006-2007, Loto-Québec prévoit tirer des bénéfices nets de l'ordre de 121 M\$ de ses salons de jeu, après notamment le versement d'une somme de 32,6 M\$ en soutien aux hippodromes si le gouvernement en décidait ainsi. Le montant de cette aide est égal à 22 % des revenus bruts générés par les 1 900 ALV qui pourraient être concernés par l'appui à l'industrie des courses de chevaux.

8.3 Le Casino de Montréal

Les deux scénarios envisagés pour le Casino de Montréal visent à maintenir son bénéfice net au moins au même niveau que celui réalisé en 2003-2004, soit 204 M\$. Il faut rappeler cependant que si le Casino de Montréal ne fait pas l'objet de travaux majeurs sur son site actuel ou, encore, s'il n'est pas déménagé, le bénéfice qu'il génère continuera de chuter. En 2003-2004 seulement, la baisse se chiffre à 14,5 M\$, ce qui représente une diminution de 6,6 %.

8.4 Le Conseil québécois pour le jeu responsable

Le financement consenti au Conseil québécois pour le jeu responsable, soit 25 M\$ sur une base annuelle, proviendra de sommes versées dans un fonds spécial du gouvernement.

9.

Projections 2004-2007

L'ensemble des mesures incluses dans le présent Plan de développement permettra de maintenir les bénéfices de Loto-Québec au cours des prochaines années, conformément au mandat confié par son actionnaire, le ministre des Finances.

Les projections de bénéfices nets sont les suivantes :

- ◆ 2003-2004 : **1 466,0 M\$¹¹**
- ◆ 2004-2005 : **1 501,6 M\$¹²**
- ◆ 2005-2006 : **1 501,6 M\$**
- ◆ 2006-2007 : **1 501,6 M\$**

¹¹ Résultats non vérifiés.

¹² La hausse en 2004-2005 provient de l'effet sur une pleine année des mesures adoptées à la suite du nouvel objectif de bénéfice net fixé dans le *Discours sur le budget 2003-2004*, en particulier la mesure réduisant de 26 % à 22 % la commission aux détaillants exploitant des ALV.

Acronymes

ALV: appareils de loterie vidéo
INSPQ: Institut national de santé publique du Québec
MAS: machines à sous
MSSS: ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
RACJ: Régie des alcools, des courses et des jeux

Unités monétaires

M\$: millions de dollars
G\$: milliards de dollars

